

DÉMARCHE D'OUVERTURE D'UNE PLACE D'AFFAIRES

LES SERVICES DE LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT COMMERCIAL

- ◆ Vous êtes à la recherche d'un espace commercial sur le territoire de Saint-Lambert ?
- ◆ Vous désirez connaître les procédures à suivre pour démarrer une place d'affaires ?
- ◆ Vous souhaitez connaître les besoins de la population de Saint-Lambert ?
- ◆ Vous êtes à la recherche de données statistiques variées sur la population, les espaces commerciaux ainsi que des données qualitatives ?

La Corporation de développement commercial (CDC) de Saint-Lambert peut vous conseiller sur ces sujets en vous offrant son expertise ou en vous recommandant aux organismes qui peuvent vous apporter un soutien pour le développement de votre projet.

DONNÉES STATISTIQUES

Élaborer un plan d'affaires peut parfois s'avérer ardu, mais sachez qu'il sera votre guide au cours des prochaines années. Donc, mieux vaut prendre le temps nécessaire

le temps nécessaire afin d'effectuer les recherches pour compléter cet outil. La CDC de Saint-Lambert peut vous transmettre une multitude de renseignements qui vous permettront de bien connaître le marché lambertois. Donc, si vous êtes à la recherche de données sur le profil et le comportement d'achats de la population, l'offre actuelle de Saint-Lambert en matière de places d'affaires ainsi que des données quantitatives sur l'achalandage véhiculaire ou autre, n'hésitez pas à communiquer avec la conseillère – développement des affaires à propos de ces sujets.

LES ESPACES COMMERCIAUX DISPONIBLES

Vous avez terminé votre plan d'affaires et trouvé votre financement? Il ne vous reste plus qu'à localiser l'endroit où établir cette place d'affaires. La recherche d'espaces commerciaux peut s'avérer une démarche ardue avant de trouver la localisation idéale. Ce sera donc à vous de juger, selon ce qui est disponible sur le marché et les contraintes liées au succès de votre commerce. Il sera préférable de patienter quelques mois et d'avoir le local souhaité que d'ouvrir rapidement et de devoir repenser à une

relocalisation quelques années plus tard.

En mentionnant vos besoins à la CDC de Saint-Lambert, vous pourrez ainsi obtenir de l'information en avant-première, puisque cette dernière demeure à l'affût de tout espace qui se libère. En effet, la CDC peut être prévenue qu'une place d'affaires cessera ses activités.

La CDC de Saint-Lambert procède mensuellement à une visite du territoire. Les espaces commerciaux disponibles sont alors recensés afin de produire un répertoire. Chaque propriétaire ou gestionnaire d'immeuble est contacté afin de recueillir les renseignements techniques sur les locaux.

Vous désirez connaître les espaces commerciaux disponibles (bureaux et commerces), n'hésitez pas à communiquer la CDC de Saint-Lambert afin d'obtenir toute l'information.

DÉMARCHE À ENTREPRENDRE AUPRÈS DE LA VILLE

Vous avez ciblé un local commercial et vous souhaitez connaître le zonage pour ce secteur afin de vous assurer que l'exploitation commerciale que vous désirez implanter correspond aux règlements d'urbanisme, vous devez alors communiquer avec le Service d'urbanisme, des permis et de l'inspection au 450 466-3277. Le personnel vous informera si cette exploitation est permise.

Maintenant que vous avez eu l'approbation du service d'urbanisme quant à la conformité de l'usage et que vous avez trouvé le local, vous pouvez procéder à la signature de votre bail. Une demande auprès du Service d'urbanisme, des permis et de l'inspection doit être effectuée pour l'obtention d'un certificat d'utilisation d'une place d'affaires au coût de 50 \$. Des documents supplémentaires peuvent être requis pour compléter la demande. Ce certificat sera valide tant que la place d'affaires sera en exploitation et aucun renouvellement n'est requis.

Si vous souhaitez entreprendre des améliorations locatives ou encore modifier l'affichage extérieur du commerce, vous devez communiquer avec le service d'urbanisme, des permis et de l'inspection afin de vous informer de la réglementation. Cette démarche vous sensibilisera aux normes et vous évitera bien des tracas si vous procédez à des travaux sans permis.

de développement
Corporation
de Saint-Lambert
commercial

Pour de plus amples renseignements, nous vous invitons à communiquer avec nous.

55, avenue Argyle
Saint-Lambert (Québec) J4P 2H3
Téléphone **450 466-3889**
poste 3352
Télécopieur 450 672-3732
Courriel
info@cdc-st-lambert.com

Site Internet

www.cdc-st-lambert.com

DÉMARCHE D'OUVERTURE D'UNE PLACE D'AFFAIRES

**Vous songez à ouvrir un
commerce ou un bureau à
Saint-Lambert ?**

Les renseignements qui suivent
pourraient être intéressants pour
vous.

*Saint-Lambert, un lieu
propice au succès de votre
projet d'affaires.*

de développement
Corporation
de Saint-Lambert
commercial
